

Collectivité : BRIOLLAY
Exploitant : SAUR ANJOU MAINE TOURAINE

Station de traitement (TTP) ou Unité de distribution (UDI) : Commune du prélèvement : Nom du point de surveillance : Localisation du point de surveillance : Date du prélèvement :					UDI	UDI	UDI	UDI	UDI	UDI
					BRIOLLAY	BRIOLLAY	BRIOLLAY	BRIOLLAY	BRIOLLAY	BRIOLLAY
					BRIOLLAY	SOULAIRE ET BOURG	SOULAIRE ET BOURG	VILLEVEQUE	SOUCELLES	SOUCELLES
					CENTRE BOURG	Z1 CENTRE BOURG	Z1 CENTRE BOURG	MAISON RETRAITE COULEURS DU TEMPS	CENTRE BOURG	CENTRE BOURG
					PL O'KELLY- MAIRIE - ROBINET CUISINE	PLACE DE L'EGLISE - MAIRIE - ROBINET SANITAIRES	9 RUE DU CLOS DE BEAUMONT - ROBINET CUISINE	14 CHEMIN DES VIGNES D'OULE - ROBINET SANITAIRES	RUE MAURICE PICARD - MAIRIE - ROBINET CUISINE	1 CHEMIN DES VIGNES - ROBINET CUISINE
					03/07/2012	09/07/2012	13/07/2012	21/08/2012	13/09/2012	20/09/2012
Code de la Santé Publique (Normes)					limites de qualité	références de qualité				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°68h	n/mL			<1	1	<1	<1	>300	
	Bact. aér. revivifiables à 36°44h	n/mL			<1	1	<1	5	>300	
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL		0	<1	<1	<1	<1	<1	
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL		0	<1	1	<1	<1	<1	
	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0		<1	<1	<1	<1	<1	
	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	0		<1	<1	<1	<1	<1	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Coloration	mg/L Pt		15	<5	<5	<5	<5	9	
	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	0,38	0,15	0,39	0,18	0,72	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	pH	unité pH		6,5 à 9	7,70	7,75		7,65	7,65	
FER ET MANGANESE	Fer total	µg/l		200	33	<10		<10	569	<10
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l	µg/l		200	42	17		<10	134	
MINERALISATION	Conductivité à 25°C	µS/cm		200 à 1100	601	616		580	605	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau	°C		25	22,0	21,5	19,5	24,0	21,5	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore libre	mg/LCl2			0,08	0,05	0,10	0,35	0,11	
	Chlore total	mg/LCl2			0,25	0,16	0,29	0,56	0,27	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,020	<0,020		<0,020	<0,020	

Interprétation sanitaire au robinet normalement utilisé :

L'ensemble des résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indique que l'eau distribuée respecte les limites et satisfait aux références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (Code de la Santé Publique) sauf pour les paramètres bactériologiques et fer. Un dépassement de la référence de qualité a été observé le 9 juillet à Soulaire et Bourg pour les paramètres bactériologiques, non confirmé par l'analyse de contrôle et un dépassement de la référence de qualité a été observé pour le paramètre fer à Soucelles le 13 septembre, non confirmé par l'analyse de contrôle.

**CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX
DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
(Eau Distribuée)**

Collectivité : SYNDICAT MIXTE LOIR ET SARTHE
Exploitant : LYONNAISE DES EAUX

Station de traitement (TTP) ou Unité de distribution (UDI) : Commune du prélèvement : Nom du point de surveillance : Localisation du point de surveillance : Date du prélèvement :					TTP	TTP	TTP		
					PONT	PONT	PONT		
					BRIOLLAY	BRIOLLAY	BRIOLLAY		
					SORTIE RESERVOIR LA RETUSIERE	SORTIE RESERVOIR LA RETUSIERE	SORTIE RESERVOIR LA RETUSIERE		
					ROBINET DE DISTRIBUTION	ROBINET DE DISTRIBUTION	ROBINET DE DISTRIBUTION		
	04/07/2012	31/07/2012	05/09/2012						
Code de la Santé Publique (Normes)					limites de qualité	références de qualité			
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau	°C		25	21,6	22,1	21,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore libre	mg/LCl2			0,49	0,72	0,73		
	Chlore total	mg/LCl2			0,70	1,01	0,85		
PESTICIDES DIVERS	Bentazone	µg/l	0,1		<0,01	<0,01	<0,01		
	Métaldéhyde	µg/l	0,1		<0,02	0,03	<0,02		

Interprétation sanitaire au robinet normalement utilisé :

L'ensemble des résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indique que l'eau distribuée respecte les limites et satisfait aux références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (Code de la Santé Publique) sauf pour les paramètres bactériologiques et fer. Un dépassement de la référence de qualité a été observé le 9 juillet à Soulaire et Bourg pour les paramètres bactériologiques, non confirmé par l'analyse de contrôle et un dépassement de la référence de qualité a été observé pour le paramètre fer à Soucelles le 13 septembre, non confirmé par l'analyse de contrôle.